



La réforme des diplômes et les équivalences

Nous vous proposons de prendre connaissance des conséquences de la réforme des diplômes et des équivalences possibles, dans le domaine de la formation des Educateurs.

Voici la nouvelle architecture des formations d'Educateurs :

- Brevet de Moniteur de Football (BMF)
- Brevet d'Entraîneur de Football (BEF)
- Diplôme d'Etat Supérieur (DES)
- Brevet d'Entraîneur Formateur de Football (BEFF)
- Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football (BEPF)

Les différentes voies pour passer les certifications de ces formations :

1 Via un organisme de formation

- Centre Interrégional de Formation (CIF) pour le BMF (dès cette saison) et le BEF (rentrée 2014)
- Institut de Formation du Football (IFF) pour le DES (rentrée 2014)

2 Via une validation des Acquis de l'expérience (VAE). S'adresser à :

- IFF pour le BEPF, BEFF
- DRJSCS pour le DES
- CIF pour le BMF et le BEF

3 Via une procédure d'équivalence.

Les passerelles et les équivalences entre l'ancienne et la nouvelle filière de formation se font à travers une procédure d'équivalence à réaliser auprès des organismes ci-dessous :

- Direction Régionale Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale pour le DES
- Section Fédérale (FFF) des Equivalences pour le BEF, le BEFF, le BEPF
- Section Régionale (Ligue) des Equivalences pour le BMF

La procédure d'équivalence s'effectue à partir des textes réglementaires qui précisent les passerelles avec les anciens diplômes. Télécharger :

- le [tableau simplifié des équivalences nationales](#),
- le [tableau simplifié des équivalences régionales](#).

Les dossiers à retirer pour faire une demande

Nous vous proposons de télécharger les bordereaux de demande-type (BEPF, BEFF, UEFA, DES, BEF, aménagement de formation, reconnaissance diplôme européen) :

[Demande d'équivalence Brevet Entraîneur de Football](#)

[Demande d'équivalence BEPF ou BEFF](#)

[Demande d'équivalence DES \(formulaire FFF\)](#)

[Demande d'équivalence Licence UEFA](#)

[Demande d'équivalence Communautaire Licence UEFA](#)

[Dispositions particulières handicap](#)

Les documents relatifs à la validation complète du DEF sont consultables ci-après :

[UF2 - Partie théorique](#)

[UF3 - Pratique](#)

Contact

Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse equivalences@fff.fr.